Rêveries

Marina Frangiadaki

(Athènes)

« À la différence du fantasme d'"être battu" qui n'est pas beau […] " les belles histoires " dépeignent […] de nombreuses scènes agréables et joyeuses.[1] » C'est ainsi que Anna Freud évoque les rêveries à l'encontre du fantasme.

Les rêveries présentent des points de conjonction et de disjonction avec les fantasmes et le fantasme fondamental dont nous allons essayer d'élucider quelques aspects.

Sigmund Freud soulignait que les rêveries, ou rêve diurne *Tagtraum*, rêve éveillé, fantaisie ou fantasme diurne *Tagesphantasie*, – entre autres dénominations – sont investies d'un sentiment de plaisir et satisfont l'accomplissement d'un désir.

Il remarque dans son ouvrage fondamental sur les rêves que les « fantasmes diurnes […] méritent le nom de " rêves " […] et de même que les rêves, ce sont des accomplissements d'un désir[2] ». Il ajoute plus tard que « les rêves nocturnes sont des accomplissements de désir au même titre que les rêves diurnes, les fantaisies que nous connaissons tous si bien[3] » introduisant ainsi une analogie directe entre rêverie et rêve.

Freud établit, par ailleurs, un lien direct entre les fantaisies/fantasmes de l'adulte, le jeu de l'enfant, et l'œuvre artistique, mettant en avant le plaisir obtenu par ces créations[4] .

Imprégnées d'imaginaire, les rêveries contiennent des éléments signifiants dont Lacan nous invite à extraire la structure signifiante et la logique de la grammaire.

S'il s'agit d'une expression de fantasme, la rêverie semble présenter quelques caractéristiques distinctes. Le fantasme peut apparaître dans son statut « de rêveries qu'on fait en solitaire, en conscience, en maniant ces rêveries à son gré[5] ».

La rêverie console, endort, berce, au point que nous pourrions avancer qu'elle est un paradigme du « désir de dormir[6] ». « Si le rêve est le " gardien du sommeil ", le fantasme est celui de la veille », mais dans la rêverie, l'accent est mis sur son caractère pluriel et interprétable à l'instar du fantasme fondamental.

---

[1] Freud A., « Fantasme d'"être battu" et rêverie », *in Féminité mascarade* : Études psychanalytiques réunies par Marie-Christine Hamon, Paris, Seuil, coll. Champ freudien, 1994, p. 62.

[2] Freud S., « L'Interprétation des rêves », (1900), Paris, PUF, 1967, p. 419.

[3] Freud S., « Le créateur littéraire et la fantaisie », (1908), Paris, PUF, 1985, p. 41.

[4] Cf. *ibid.*

[5] Miller J.-A., « Propos sur *La Logique du fantasme* », *La Cause du désir*, n°114, juillet 2023, p. 69.

[6] Cf. Gutermann-Jacquet D., « Le désir de dormir », Préface de Jacques-Alain Miller, Paris, Seuil, coll. Champ freudien, 2026, p. 15.

La source de plaisir et l'accomplissement d'un désir de caractère plutôt conscient semblent être des caractéristiques d'une rêverie. Rêverie qui est différente d'un scénario fantasmatique investi davantage de honte, notamment quand il est lié à une jouissance sexuelle.

Revenons au témoignage unique et enseignant d'A. Freud. En 1922, elle soutient sa candidature pour devenir membre de la Société Psychanalytique de Vienne, elle présente le cas clinique d'une jeune femme qui a des rêveries chevaleresques. Nous savons aujourd'hui qu'il s'agissait de son propre cas[7] . Son texte est extrêmement instructif, d'autant plus que la petite Anna était l'un des cas que Freud mentionne dans son texte fondateur sur le fantasme, *Un enfant est battu*[8]. La jeune femme luttait contre les fantasmes de fustigation qui la torturaient et dont elle avait honte. Les « belles histoires », comme elle les appelle, apparaissent comme une issue qui semble avoir pour fonction de réconcilier le sujet avec son fantasme. Plus tard dans sa vie, A. Freud est passée de ces rêveries de secourir le prince emprisonné à secourir les enfants souffrants, d'abord en tant que pédagogue, puis comme analyste d'enfants. Posons l'hypothèse dans son cas que le désir de l'analyste a trouvé appui sur son fantasme altruiste, voire sacrificiel. Le fantasme de fustigation et sa structure signifiante seraient alors restés inanalysables.

À l'encontre d'un tel désir, l'éthique psychanalytique exige que « le désir de l'analyste – Lacan n'a jamais parlé du fantasme de l'analyste – serait précisément le désir *sans* fantasme[9] ». Une analyse qui arriverait à sa fin devrait conduire à un démontage de la jouissance que le fantasme procure et à la construction du fantasme fondamental, ce qui conduirait à sa traversée.

D'ailleurs, l'analogie directe entre rêveries et rêve, conduit à la question du réveil dans l'analyse, soutenu par le désir de l'analyste en tant que « désir de réveil » dans la mesure où « il atteste de sa présence la rencontre du réel »[10]. Lacan souligne que nous ne nous réveillons que pour continuer à dormir et que le seul véritable réveil est la mort. Il en va de l'éthique psychanalytique d'être éveillé face aux rêveries tout en restant « dupe d'un réel[11] ».

---

[7] Cf. Young-Bruehl E., « Anna Freud », Paris, Payot, 2006.

[8] Cf. Freud S., « "Un enfant est battu". Contribution à la connaissance de la genèse des perversions sexuelles », Névrose, psychose et perversion, Paris, PUF, 1978.

[9] Miller J.-A., « Symptôme – Fantasme », *La Cause du désir*, n°114, *op. cit*., p. 76.

[10] Miller J.-A., « Réveil », *Ornicar ?*, n°20-21, 1980, p. 51.

[11] Miller J.-A., « L'inconscient et le corps parlant », *La Cause du désir*, n°88, octobre 2014, p. 113.